

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 23 février 2007 à 20h30 au restaurant « Le Rialto », Clarens

ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Liste des présences**
- 3. Election des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour**
- 4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale 2006**
- 5. Approbation des rapports annuels**
 - 5.1. Président administratif
 - 5.2. Président technique
- 6. Comptes annuels 2006**
 - 6.1. Présentation
 - 6.2. Rapport des vérificateurs des comptes
 - 6.3. Approbation
- 7. Décharge du caissier**
- 8. Cotisations**
- 9. Approbation du budget 2007**
- 10. Présentation du programme d'activités 2007**
- 11. Elections**
 - 11.1. Comité
 - 11.2. Vérificateur des comptes
- 12. Honorariat**
- 13. Admissions et démissions**
- 14. Communications du comité**
- 15. Propositions des membres**
- 16. Clôture de l'assemblée**

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Esther Suter souhaite la bienvenue dans ce nouvel endroit (Le Rialto) pour notre assemblée et remercie les membres pour leurs présences.

Pour information, la société prendra en charge la première consommation, c'est-à-dire les boissons se trouvant sur les tables. Ensuite de quoi, les autres boissons et éventuellement les pizzas que vous pourriez commander seront à votre charge.

La présence de nos membres d'honneur, Mmes MM. Nelly Jost, Yvette et Francis Depallens, Claude Moura et Laurent Demartini est remarquée ainsi que celle de plusieurs membres honoraires.

2. Liste des présences

La liste des présences est en circulation et sera jointe au présent procès-verbal.

Les membres suivants se sont excusés personnellement : Antenucci Angela, Baeli Valérie, Barbey Gérald, Blanc André et Margrit, Cevey Jean-Jacques, Chabloz Pierre, Comtesse Roland, Grégoire, Fabien et Laurie, Depallens Anne, Depallens Yves, Dupourqué Martine, Führer Christiane, Gret Bernard, Gruaz Irène, Gyger Arnold, Ingold Jacqueline, Saudan Baptiste, Saya Giacomo, Schaller Muriel, Schreiber Marc, Thélin Serge et Stéphane, Vacchini Nicola.

3. Election des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

En cas de votations, Anne-Catherine Boretti et Claude Falbriard seront les scrutateurs.

Aucune remarque n'est formulée au sujet de l'ordre du jour, nous pouvons donc délibérer, comme prévu.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale 2006

Dans la convocation pour la présente assemblée, il a été mentionné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 17 mars 2006 était en consultation sur le site internet. De plus, les personnes désireuses de le recevoir avaient la possibilité de le demander à la secrétaire mais aucune demande n'a été formulée. Quelques exemplaires sont à disposition ce soir et une personne en a pris une copie.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité et la rédactrice, Judith Bron, est remerciée pour ce travail.

5. Approbation des rapports annuels

5.1. Président administratif : Mme Esther Suter

« Chers membres d'honneur et honoraires, fonctionnaires, actifs et invités,

Savez-vous d'où vient le mot « délai » ? De l'ancien français « deslaier » ou différer. C'est le temps accordé pour faire quelque chose ou le temps supplémentaire octroyé pour l'exécution, l'accomplissement de quelque chose. Sans délai veut dire, sans attendre, immédiatement.

RESPECTER un délai, c'est prouver que l'on est conscient des devoirs à accomplir. Chacun a des propres délais et notre société ne fonctionnerait pas sans imposer des délais, d'abord au comité, ensuite aux gymnastes.

RESPECTER un délai, c'est ne pas mettre dans l'embarras ceux qui attendent, par exemple Judith, quand elle attend votre réponse à une invitation ou votre excuse à une convocation.

RESPECTER un délai, c'est avoir le respect de ceux qui demandent, par exemple Marielle, quand elle vous demande un petit article pour le journal.

RESPECTER un délai, c'est s'éviter une réprimande ou encore une amende stupide, par exemple pour ne pas avoir payé sa cotisation.

RESPECTER un délai, c'est pouvoir être fier du devoir accompli. Je pense à Natacha qui s'est mise ses propres délais pour l'envoi des cotisations avant la fin de l'année.

RESPECTER un délai, c'est ne pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même ! Je pense à Manu qui ne tarde jamais à nous donner une réponse ou une argumentation plus longue et sur le champ !

Par conséquent, merci à vous tous de RESPECTER vos délais pour libérer votre conscience et ne pas perdre du temps inutile !

Notre navire a presque chaviré du point de vue administratif l'année passée pour se redresser au dernier moment. Faute de non respect de délai ? Jugez vous-mêmes.

Dans mon rapport 2006, j'ai quelque peu couvert d'éloges les membres de notre comité. J'ai été un peu prudente cette fois, sans enlever leurs mérites !

J'ai été accompagnée par un mauvais pressentiment quant à l'accomplissement correct des tâches de notre caissière et pris certaines précautions dès le printemps passé. A deux reprises (14 et 21 juillet) mon rendez-vous avec elle a été annulé pour cause de panne de son ordinateur. Et suite à certaines remarques écrites par nos vérificateurs, un pointage intermédiaire par l'ancienne et la nouvelle commission de vérification des comptes, accompagnées par la présidente aurait dû se faire à la fin de l'été. Prévu enfin en automne, le rendez-vous du 25 octobre a été déplacé, tandis que celui du 8 novembre annulé au dernier moment. Les vérificateurs concernés peuvent vous le confirmer.

Dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche, la caissière nous a remis la caisse et tous les documents le 14 novembre. Ce fut à partir de ce soir-là que Natacha s'était frénétiquement mise à émettre la 2^e partie des cotisations juniors et quelques autres qui n'avaient jamais été envoyées. La comptabilité revenait à votre serviteur (voilà le sort du président en cas de problème !) Nous vous prions donc de nous excuser pour certaines irrégularités. Tout devrait rentrer dans l'ordre dès cette assemblée.

Par conséquent, j'étais assez occupée à la fin de l'année passée pour me retrouver dans cette comptabilité, sans aucune explication et aucun support informatique. C'est pour cette raison que je prendrai la parole également au point 6.1. et 9 de l'ordre du jour.

Vu ce chamboulement dans l'administration, je ne me vois pas remettre mon mandat définitivement ce soir, comme prononcé il y a une année. Je vous informe que Natacha a également repris les fichiers d'adresses et qu'elle a encore besoin d'aide et de conseils. Et je renonce à vous expliquer mes principales tâches pour ne plus vous faire peur.

Nos archives au sous-sol de Montreux Est sont en état de stagnation. A part 2 étagères et quelques dossiers qui se courent après, ces archives sont vides ! J'attends la réponse d'un jeune menuisier pour avancer les travaux avant de mettre de la place à disposition des membres du comité.

Je renouvelle mon intention de me retirer de la commission lotos. Il faudra vous habituer à l'idée de me remplacer. Car selon notre président d'honneur, le cimetière est plein de gens irremplaçables.

Pour une fois, je ne vais pas allonger mon rapport – vous allez encore entendre ma voix monotone à la présentation des comptes.

Merci d'avoir écouté mes doléances.

Esther »

5.2. Président technique : M. Emmanuel Demartini

«Madame la Présidente, chers membres du comité, chers amis gymnastes, 2006 a été marqué dans le petit monde de la gymnastique par la Fête cantonale vaudoise à Aigle. Cette gigantesque manifestation a démontré les limites du système du bénévolat. Et justement, 2006 avait été déclarée « année du bénévolat ».

Tant du côté des organisateurs, notre société amie d'Aigle Alliance, que du côté de l'Association cantonale vaudoise de gymnastique, la bonne volonté et la « débrouillardise » n'ont pas suffi à cacher les nombreuses lacunes du bénévolat. Chacun de son côté s'investit pleinement à la bonne préparation de cette rencontre des gymnastes vaudois. Technique, logistique, repas, infrastructures, finances, tous ces points sont gérés par des bénévoles qui mettent, en plus de leurs activités professionnelles, familiales et gymniques, de leur temps, de leur énergie au service des 10'000 gymnastes attendus.

Forcément, dès le moindre grain de sable, les événements prennent des proportions disproportionnées. Chacun devant préserver ses acquis, des tiraillements, coups de gueule et autres reproches fusent. Cela mène au découragement des plus fêrus des collaborateurs. De plus, comment en vouloir à quelqu'un qui ne compte pas ses heures, pour des cacahuètes ! Cette même personne qui pourrait tout simplement être à la maison, composant un puzzle en famille au lieu d'être présent à une ixième séance de comité à redéfinir pour une ixième fois le montant des cartes de fête.

Cartes de fête de plus en plus chères qui retiennent des sociétés entières à participer aux festivités. Il faut bien boucler le budget, on ne va tout de même pas finir avec des dettes, au moins un petit pécule pour la prochaine sortie à ski de la société. Qui ne tiendrait pas de discours ?

Année 2006, Année du bénévolat. Qu'en est-il dans notre société ?

Je vous fais passer le tableau de notre comité ainsi que celui de notre comité technique. Prévoyez 1 exemplaire pour deux, les moniteurs et le comité le recevront par email.

On peut constater que notre comité est bien fourni, il est vrai que j'ai anticipé un nom. Par contre, les postes spécifiques manquent cruellement de personnes, cela oblige les membres du comité de remplir plusieurs fonctions et tâches. Ce n'est pas le « burn out », mais cela empêche votre comité de pouvoir anticiper, prévoir, créer des actions, développer notre société. Quelques responsabilités ont été déléguées, par exemple le gala. Nous pouvons tous affirmer que cela est une grande réussite. Si l'on pouvait le reproduire dans chaque dicastère !

Par contre, c'est plus préoccupant du côté technique. Pour une société comprenant plus d'une centaine de membres dans nos salles, nous ne pouvons compter que sur moins de 20 moniteurs. Et encore, les derniers groupements créés le sont avec des responsables sortant du bénévolat. Effectivement, cela devient de plus en plus compliqué de trouver la perle rare disponible pour accepter une responsabilité. Même des assistants se font rares. Nous en sommes tenus à engager financièrement des moniteurs et monitrices. Principe qui devrait s'étendre à l'ensemble des moniteurs et responsables.

Même lorsque nous trouvons une personne, comment être sûr qu'elle remplira sa fonction correctement ? Comment pouvoir corriger, voir recadrer quelqu'un sans qu'il ou elle te regarde dans les yeux et ne te rende purement et simplement son tablier ?

Année 2006, Année du bénévolat. Vivement l'année directoriale !

Trêve de plaisanterie. J'ai de la chance de pouvoir, à l'intérieur de notre société, assouvir ma passion entouré d'un comité compétent et complaisant. Avec des moniteurs et monitrices ouverts à mes quelques prétentions.

La passion justement, c'est peut-être ce qu'il manque actuellement de plus aux jeunes et moins jeunes. Un petit passage ou un fait de société persistant ? L'avenir nous le dira.

Pour revenir à 2006, je relèverais l'organisation de la journée vaudoise de gymnastique artistique féminine et masculine en avril à la salle omnisports. Petite manifestation devenue très grande par l'important intérêt des sociétés romandes. Merci à toutes les personnes patientes pour le petit retard en fin d'après-midi. Au niveau des résultats, que vous avez pu suivre dans notre journal MIG, je relève les titres de champion GAM et championne vaudoise GAF de :

David Demartini en programme 3 ; Estelle Gruaz en préparatoire ; Samantha Durussel en programme 2 ; Annick Rossier en programme 3 ; Stéphanie Falbriard en programme 5.

Stéphanie qui se classe également à la 7^e place lors des championnats suisses amateurs ainsi qu'avec ses copines Jenny Boaventura et Coralie Brönnimann avec l'équipe vaudoise, 4^e lors des championnats par équipe catégorie B.

Chez nos garçons, Loïc Gruaz, Damien Dufaux et Julien Grandin sont champion romand par équipe.

2006 a été également le déplacement d'une jolie délégation aux jeux internationaux pour écoliers à Bangkok (Thaïlande). Manon Kut, Annick Rossier, Johanna Golinucci, Jenny Boaventura, Coralie Brönnimann ainsi que les coachs Valérie Wicht et Franca Demartini remercient tous les participants au repas de soutien qui leur a permis à moindre coût de vivre une telle expérience. Chacune en gardera, j'en suis persuadé un souvenir impérissable.

Nos actifs et actives sont de retour ! En gymnastique sur scène sans engin à mains, les demoiselles remportent le titre de vice championne vaudoise. Résultat identique pour nos gros bras aux barres parallèles. Nos dames ne sont pas en reste puisqu'elles s'inscrivent à deux équipes au tournoi des 3 jeux où elles terminent aux respectables 19^e et 23^e places.

Pour finir l'année en beauté, à part le Père Noël évidemment, nous avons vécu l'un des plus beaux gala organisé par notre société. Merci et félicitations à Marc Schreiber, grand manitou et à son compère Laurent

Demartini de nous avoir permis de proposer un tel spectacle. Remerciements également aux monitrices et moniteurs qui ont compris l'importance de s'investir dans une telle manifestation. Un sommet qu'il faudra renouveler l'année prochaine, mais je suis sûr que cela ne fait pas peur à nos deux producteurs.
Je vous remercie pour votre attention. Manu »

Les rapports de la présidente et du président technique sont adoptés à l'unanimité.

6. Comptes annuels 2006

6.1. Présentation

Comme annoncé, la société n'a plus de trésorière et c'est la présidente, Esther Suter, qui est devenue caissière par intérim depuis le 14 novembre 2006. Elle a réglé les factures impayées et, avec l'aide de son mari, elle a créé une comptabilité sur excel avant de procéder à la clôture. Quant aux cotisations, elles ont été envoyées par Natacha Paillex.

Avant de présenter les comptes, Esther Suter, attire l'attention sur les points qui suivent :

1. L'année comptable se termine à présent le 31 décembre, décision prise lors de la dernière assemblée générale;
2. Nous avons fait une perte de l'impôt anticipé de Fr. 550.- puisqu'aucun caissier n'en avait demandé la récupération;
3. Nous avons également une perte de cotisations de Fr. 5'000.- qui date de plusieurs années ; nous ne pouvons et ne voulons pas traîner plus longtemps ces arriérés. Un nouveau caissier doit pouvoir commencer sans cette charge qui, de toute façon, est irrécupérable. Les gymnastes qui n'ont pas payé leurs cotisations dans le passé, les anciens caissiers et vérificateurs des comptes, voire nous tous, en sommes responsables.

Les comptes présentés laissent apparaître un bénéfice de Fr. 3'618.26, qui est dû au bon résultat des championnats vaudois et du gala qui, cette année, n'a pas été déficitaire.

Quelques questions sont posées par diverses personnes et les réponses sont les suivantes :

Les loyers : d'un côté nous payons la location des salles de gymnastique et de l'autre la Commune nous octroie un subside. En effet, il ne s'agit pas des mêmes dicastères et les comptes communaux demandent cette façon de procéder.

Pertes des cotisations : il s'agit d'un cumul d'actifs transitoires depuis plusieurs années. Pour 2005, nous pouvons retrouver les montants dus mais pas les noms des personnes concernées.

Débiteurs divers : il s'agit d'une facture de Gymnova payée deux fois (par la FSG et par la Commune).

6.2. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Henriette Vallotton et M.Tiago Valentim ont vérifié les comptes. Ils ont constaté que ceux-ci étaient bien présentés et que les pièces justificatives correspondaient parfaitement aux écritures. Les 3 remarques formulées l'année dernière ont été exécutées, soit le bénéfice du loto 2005 a été versé par l'USM ; le paiement effectué à double à l'ACVG a été compensé en 2006 ; le retard dans l'envoi des cotisations est rentré dans l'ordre.

6.3. Approbation

A l'unanimité, les comptes sont acceptés tels que présentés. Les vérificateurs remercient Esther Suter pour le travail accompli, ce qui a permis de remettre la trésorerie à jour.

7. Décharge du caissier

La caissière par intérim, Mme Esther Suter, est déchargée de son mandat et les vérificateurs libérés de leur mandat avec remerciements.

8. Cotisations

Le montant des cotisations n'est pas modifié :

Mini gym	Fr. 100.-
Kid gym	Fr. 120.-
Gymnastique Hip hop	Fr. 200.-
Artistique (petit)	Fr. 150.-
Artistique (grand)	Fr. 440.- (dont Fr. 140.- pour la licence)
Actif travaillant	Fr. 150.-
Actif non travaillant	Fr. 100.-
Fitness, Dame, Senior	Fr. 100.-
Membre honoraire travaillant	Fr. 60.-
Membre honoraire non travaillant	Fr. 25.-

9. Approbation du budget 2007

Le budget présenté par Mme Esther Suter prévoit un bénéfice de Fr. 145.-. Le subside Jeunesse & Sport y figure en totalité sans répartition dans les groupes. Quant à l'octroi d'un subside par la Commune pour la Fête fédérale 2007, la demande a été faite et nous en attendons la réponse.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

10. Présentation du programme d'activités 2007

Le président technique, M. Manu Demartini, commente quelques points du programme d'activités, notamment le concours de printemps du 24 mars, les compétitions d'avril et mai, le prochain loto, du 2 mars, la journée montreusienne du 24 novembre. Il souhaite organiser le championnat romand artistique garçons, en octobre et annonce que le championnat d'Europe aura lieu à Lausanne, dès le 8 mai 2008.

Ce programme est constamment à jour sur le site www.fsgmontreux.ch rubrique : « calendrier ».

Quant à la FF07, nous en parlerons au point 14.

11. Elections

11.1 Comité

Le président technique, M. Emmanuel Demartini, reste à son poste; il a encore une année pour arriver au terme de sa 3^{ème} législature.

La présidente administrative, Mme Esther Suter, est au bout de sa 2^{ème} législature ; elle devrait donc être relevée de ses fonctions. Mais, au vu des problèmes rencontrés en 2006, elle est disposée à rester encore un certain temps.

Mme Esther Suter est réélue à l'unanimité et par applaudissements.

Les autres membres du comité : Mmes Marielle Grandin, Diane Spinnler Bryois, Natacha Paillex et Judith Bron son réélues à l'unanimité, dans leurs fonctions respectives.

Quant au poste de caissier, Mme Janine Zurich, n'ayant pas pu assumer cette tâche, c'est la présidente administrative qui en a assuré l'intérim, depuis novembre 2006, avec une quantité d'écritures restées en souffrance. A ce jour, la situation au 31.12.2006 a été rétablie.

Aujourd'hui, M. Olivier Gruaz est présenté. Ce dernier est disposé à reprendre la fonction de caissier, dès le 1^{er} janvier 2007 sous conditions que la comptabilité lui soit remise en ordre à cette date et qu'aucun reproche ne lui soit fait concernant les exercices précédents.

Il est élu à l'unanimité et par applaudissements.

Quant à Mme Natacha Paillex, elle s'occupera de l'envoi des cotisations et de la mise à jour du fichier d'adresses. Elle travaillera en étroite collaboration avec M. Olivier Gruaz, notre nouveau caissier.

11.2 Vérificateur des comptes

Mme Henriette Vallotton a terminé son mandat au sein de la commission de vérification des comptes. Elle est remplacée par Mme Caroline Vacchini, qui est nommée membre suppléante.

Composition du nouveau comité :

Comité administratif

Présidente d'honneur de l'ancienne sous-section féminine :	Nelly Jost
Président d'honneur :	Francis Depallens
Présidente centrale :	Esther Suter
Vice président :	vacant
Président technique :	Emmanuel Demartini
Trésorier :	Olivier Gruaz
Secrétaire :	Judith Bron
Sponsoring :	Diane Spinnler Bryois
Montreux info gym :	Marielle Grandin
Fichier, cotisations :	Natacha Paillex
Archiviste :	Pierre-François Boretti
Cantinier :	Andreas Dreier
Porte drapeau :	sera désigné, selon les activités, de préférence Jean-Claude Rochat

Comité technique

Président :	Emmanuel Demartini
Mini gym :	Angela Antenucci, Martine Dupourqué
Kid gym :	Romain Genoud, Manoé Bétrix
Artistique fille :	Franca Demartini, Valérie Wicht, Irène Gruaz, Sandrine Vernex
Artistique garçon :	Emmanuel Demartini, Nicolas Murbach
Hip-hop :	Sonia Mazza
Actif :	Laurent Demartini
Dame :	Henriette Vallotton
Senior :	Michel Dey
Fitness :	Silvia Marchesini (non membre de la section)

Comité de vérification des comptes

Rapporteur :	Tiago Valentim
Vérificateur :	Bernard Barbezat
Suppléant :	Caroline Vacchini

Staff du Montreux Info Gym

Marielle Grandin, Laurent Demartini, Claudine Demartini (supportrice)

12. Honorariat

Selon les statuts, les gymnastes qui ont convenablement rempli leurs obligations de membre actif durant 25 ans à la FSG dont au minimum 15 dans notre section passent membres honoraires. Nous vous proposons la nomination de Mme Henriette Vallotton, monitrice des dames et M. Laurent Demartini, moniteur des actifs. Ces deux personnes sont fortement applaudies.

13. Admissions et démissions

Admissions : 5 personnes sont proposées, il s'agit de :

Béguelin Victor, membre sénior,
Choffat Dominique qui se met à disposition pour des articles de presse,
Gruaz Olivier, caissier,
Mazza Sonia, monitrice du groupe Gym Hip Hop,
Paillex Roland, membre actif,
Ces 5 personnes sont acceptées en tant que membres de la FSG, section de Montreux.

Démissions : 4 membres sont démissionnaires, ce sont :

Bonfantini Pierre, membre honoraire,
Comtesse Christelle, membre active,
Laub Fabienne, membre active,
Martinez Laetitia, membre active.

Compte tenu des mutations ci-dessus, la section se compose actuellement de :

11 membres d'honneur
3 sautoirs d'honneur
34 membres honoraires
58 membres actifs
environ 60 gymnastes entre 4 et 15 ans.

14. Communications du comité

Loto

Dans le budget, figure un montant de Fr. 3'000.- pour le bénéfice des lotos. Vous voudrez bien acheter des abonnements en fin de soirée, si non ce chiffre ne pourra pas être atteint. Pour le premier loto, 114 abonnements ont été vendus tandis que pour celui du 2 mars, seulement 10.

Congés

Rappel de l'article 7.1. des statuts concernant les demandes de suspension de cotisation en cas de blessure, maladie, absence à l'étranger pour une durée limitée : « *les demandes de congé avec suspension de cotisation doivent être adressées, par écrit, au comité qui ne les accordera que lorsqu'il en aura reconnu le bien-fondé* ».

FF07 à Frauenfeld, 17-24 juin

Les actifs et actives concourent le 23 juin : barres parallèles à 15h30, gymnastique sur scène à 17h35, combinaison d'engins à 18h50. 6 dames font partie de la production vaudoise, le 17 juin. Quant aux individuels, nous n'avons pas encore de programme. La société offre les cartes de fêtes aux gymnastes ainsi qu'aux accompagnants, membres de la société.

FSG

Les cartes de membres FSG 07/08 viennent de vous être transmises. Cette carte est indispensable pour la participation au cours et concours. D'autre part, elle offre des avantages pour les achats de la boutique du GYMlive.

Cotisations

Information : le jour où un membre du comité, d'une commission ou un moniteur démissionne de son poste, il reste membre de la FSG et par conséquent doit payer une cotisation de membre actif, qui lui permet de participer dans les divers groupes. S'il désire ne plus faire partie de la section, il a l'obligation de démissionner, conformément à l'article 8.1. des statuts.

Archives

Notre archiviste, M. Pierre-François Boretti met à disposition une armoire qui correspond parfaitement à nos besoins pour le rangement des classeurs. Nous cherchons 2 personnes pour aider Pierre-François à transporter cette armoire aux archives (quelques centaines de mètres).

15. Propositions des membres

M. Nicolas Murbach

présente le nouveau t-shirts de la société. Nous avons déjà un sponsor (Rochat et Renaud SA) et il en faudrait au moins encore un pour abaisser le prix de vente. Les t-shirts seront distribués par les moniteurs et seront encaissés, soit avec les cotisations, soit par les moniteurs.

M. Michel Dey

remarque que les membres sympathisants figurant sur le site internet sont très peu nombreux et ne se renouvellent pas. Il s'annonce prêt à s'investir pour en trouver de nouveaux. Mme Diane Spinnler Bryois prendra contact avec lui, D'autre part, Michel Dey déplore la démission de notre membre honoraire, M. Pierre Bonfantini.

M. Francis Depallens

s'inquiète au sujet du remplacement de notre présidente administrative.

Mme Esther Suter

En guise de remerciements pour le travail fourni, la présidente remet un arrangement floral aux 4 dames du comité. Elle offre également un petit cadeau au président d'honneur, pour son investissement dans la vente des abonnements de loto.

Mme Judith Bron

remercie la présidente, pour le gros travail accompli cette année en tant que présidente et en tant que caissière intérim. Elle reçoit un bon-cadeau pour un repas à partager avec son mari, qui l'a beaucoup soutenue, en cette année difficile.

16. Clôture de l'assemblée

La séance est levée à 21h55

Montreux, le 23 février 2007

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
Section de Montreux

La présidente
Esther Suter

La secrétaire
Judith Bron